

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21

Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

56^{EME} REUNION

19 JUIN 2006

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/Comm(LVI)

COMMUNIQUE

**COMMUNIQUE DE LA 56^{EME} REUNION DU
CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE**

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 56^{ème} réunion, tenue le 19 juin 2006, a adopté la décision qui suit sur les négociations entre le Gouvernement du Burundi et le Palipehutu/FNL :

Le Conseil,

1. **Prend note** de la Note d'Information sur les négociations entre le Gouvernement du Burundi et le Palipehutu/ Forces nationales de libération (FNL) [PSC/PR/2(LVI)] et de la communication du Représentant spécial du Président de la Commission au Burundi sur les négociations en cours, en République unie de Tanzanie, entre le Gouvernement du Burundi et le Palipehutu/FNL ;
2. **Se félicite** des progrès significatifs réalisés dans les négociations, en particulier la signature, le 18 juin 2006, de l'Accord de principe de Dar-es-Salaam en vue de la réalisation de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Burundi, et **exhorte** les deux parties à poursuivre leurs discussions dans un esprit de compromis en vue de parvenir sans délai à la conclusion d'un accord de cessez-le-feu, en vue de parachever le processus de paix et de reconstruction au Burundi ;
3. **Félicite** l'Initiative régionale pour le rôle qu'elle joue dans la recherche et la consolidation de la paix au Burundi et **l'exhorte** à poursuivre ses efforts jusqu'à la conclusion d'un accord de paix final. Le Conseil **félicite en outre** le facilitateur, M. Charles Nqakula, Ministre de la Sécurité et de la Sûreté de la République d'Afrique du Sud, et **l'encourage** à poursuivre ses efforts ;
4. **Demande** au Président de la Commission de continuer à soutenir les processus de paix, de réconciliation nationale et de reconstruction post-conflit au Burundi, et **l'encourage** à prendre les dispositions nécessaires pour contribuer, conjointement avec les partenaires de l'UA, au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de l'accord qui sera signé ;
5. **Exhorte** la communauté internationale et l'ensemble des partenaires de l'UA dans le processus de paix au Burundi de continuer à soutenir le processus en cours et de fournir toute l'assistance requise pour la reconstruction du pays ;
6. **Décide** de rester saisi de la question.

African Union Commission (AUC)

PAPS Digital Repository

<https://papsrepository.africa-union.org/>

PSC Outcomes

Communiqués

2006-06-19

Communiqué of the 56th Meeting of the Peace and Security Council of the African Union Held on 19 June 2006, Addis Ababa, Ethiopia.

Peace and Security Council

African Union Commission

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/1285>

Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)